



LA LETTRE AUX MEUSIENS

N°113

BERTRAND PANCHER, DÉPUTÉ DE LA MEUSE

DANS CE NUMERO

La tentation centralisatrice.

La réforme de la constitution dont la discussion s'éternise depuis maintenant plus d'un mois à l'Assemblée Nationale et qui va se décliner en une loi organique et un nouveau règlement de fonctionnement du Parlement ne remettra pas en question un mode de prise de décisions de plus en plus centralisé dans notre pays. Toutes les tentatives visant à rééquilibrer les pouvoirs et à renforcer la responsabilité de celles et ceux les plus proches du terrain ont été écartées.

La décentralisation et l'autonomie de nos territoires, sont le gage de la responsabilité de celles et ceux qui prennent les décisions nous concernant, sous le regard et les critiques des principaux intéressés. La responsabilité c'est la garantie de l'efficacité, la certitude d'une meilleure acceptation de ce qui est prévu de faire, le gage d'une démocratie vivante et moderne.

Notre constitution vieille de 60 ans fut construite pour confier l'essentiel des pouvoirs à un Président de la République, élu au suffrage universel à une époque où la télévision n'était pas dans les foyers, ou la communication en était à ses balbutiements, sans imaginer la dictature des nouveaux médias, notamment celle des réseaux sociaux, conduisant à un pouvoir centralisé, souvent aux abois, de devoir réagir quotidiennement sur trop de sujets, sans prendre le temps d'en mesurer les impacts ou les véritables conséquences. L'opinion publique en devient infantilisée puisque nos concitoyens et leurs représentants locaux sont associés à peu de choses.

A l'heure où la Présidence de la République paraît ébranlée par une réaction des médias vis-à-vis des conditions de gestion d'un de ses collaborateurs et où le moindre fait divers semble remonter au plus haut niveau de l'État, il est dommage que la majorité au pouvoir ne comprenne pas l'urgence de décentraliser tout ce qui peut l'être, à l'image de tous les pays qui nous entourent.

Une erreur de débutant dommageable...

Bertrand PANCHER

En direct de la
Meuse

Page 2



En direct de
l'Assemblée
Nationale

Page 4



En direct de la Meuse

A l'écoute des acteurs locaux de l'apprentissage

Le 7 juin dernier, Bertrand Pancher a visité le Centre de Formation d'Apprentis Louis PRIOUX à Bar-le-Duc afin d'échanger, avec son Président Philippe Tournois et sa directrice Odile Montlibert, sur la préparation de la loi réformant l'apprentissage ainsi que sur l'intervention de l'Union Européenne dans les dispositifs de formation. Les CFA sont « vent debout » contre cette réforme de l'apprentissage qui les confie aux mains des branches professionnelles plutôt qu'à la région et qui conduira à recentraliser les formations dans les grands bassins d'emploi. Ils ont ainsi de vives craintes pour les territoires ruraux comme la Meuse. Enrichi de cet échange, le député a interpellé dans l'hémicycle Muriel Pénicaud, Ministre du travail à ce sujet.

Voir l'intervention ici :

<https://www.facebook.com/BertrandPancher5501/videos/859617884246414/>

Visite du territoire : une journée d'échanges privilégiés

Le député est de nouveau parti à la rencontre des forces vives de sa circonscription, cette fois sur le secteur de la Communauté de Communes Côtes de Meuse-Woëvre accompagné de Sylvain Denoyelle, son Président ainsi que des différents maires des communes visitées. Ainsi c'est au côté de Jean-Claude Zingerlé que le groupe scolaire Simone Veil a pu être visité à Vigneulles-lès-Hattonchâtel puis les Vergers de la Côte Marion, exploitation arboricole de la famille Henry. Conséquence de la fin des contrats aidés pour l'établissement scolaire, et distorsion de concurrence face à l'importation de cerises -notamment- traitées par des produits interdits en France étaient les préoccupations de ces deux interlocuteurs. C'est ensuite aux Nuits insolites de Madine que le député a pu découvrir les équipements touristiques mis à disposition par Vincent Pillet, qui contribuent à l'attractivité de ce territoire.

L'après-midi a elle aussi donné lieu à de belles rencontres, puisque le député a visité l'Association des Paralysés de France à Lachaussée qui emploie une quarantaine de personnes handicapées pour la transformation des poissons, lapins, pintades et poulets. Création d'une

nouvelle salle de restauration et dragage du chenal, tels sont les projets à venir pour cette association qui participe également au développement touristique de ce secteur.



Bertrand Pancher a par ailleurs terminé sa visite du territoire sur une note artistique. Yvan Jofa, fondateur-mouleur réputé qui a pour objectif de promouvoir les arts du feu en milieu rural l'a accueilli au sein de son atelier et salle d'exposition.

Notre département regorge d'hommes et de femmes talentueux dans leurs domaines et le député s'atèle à les connaître et à les faire connaître !

Une proximité avec les élus locaux

Au cours de sa Journée du Territoire sur les Côtes de Meuse-Woëvre, le député a pu échanger avec de nombreux maires du territoire. Réseau de téléphonie, déploiement de la fibre, agences de l'eau, réforme constitutionnelle... sont autant de sujets qui ont alimenté les discussions.



BPLab : une nouvelle Europe

Bertrand Pancher a organisé sa troisième consultation participative sur le thème de l'Europe afin de collecter les avis et préconisations de tous les acteurs concernés : Pays Barrois, Chambre d'Agriculture, élus, citoyens... Les rencontres et tables rondes ont donné lieu à des propositions et des débats intéressants. Cependant, le constat est sans appel, alors que l'Union Européenne a plus que jamais besoin de s'affirmer sur le plan politique, elle souffre d'un vrai désintérêt de la part des citoyens. Il est nécessaire de donner un nouveau souffle à cette institution car elle participe au fonctionnement et au développement du pays dans de nombreux domaines (Politique Agricole Commune, monnaie commune, libre circulation, échanges, défense, ERASMUS, fonds LEADER...).

Aide au développement : les associations locales viennent en aide aux pays en souffrance

Les agences de l'eau peuvent intervenir financièrement pour soutenir des projets d'aide au développement pérennes dans les pays pauvres dans lesquels le manque d'eau est l'une des premières causes de mortalité. Depuis de nombreuses années, Bertrand Pancher met en relation ces dernières avec les associations d'aide au développement à l'international de sa circonscription. Ainsi le 18 juin, ce ne sont pas moins de 4 associations (NIGER MA-ZAADA, Essor Ba Burkina, SOS Syrie et l'Office municipal de coopération international de Commercy) qui se sont réunies autour de Daniel Beddelem et Fabrice Capy de l'Agence Seine-Normandie et représentant l'Agence Rhin-Meuse pour parler des différents projets et possibilités de financement.



Inauguration du pôle de vie résidentiel de la MFR

Bertrand Pancher a assisté à l'inauguration du pôle résidentiel et des salles d'activités pédagogiques de la Maison Familiale et Rurale de Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, un projet mûri depuis une bonne dizaine d'années par une équipe pédagogique et un conseil d'administration à l'engagement remarquable. Enfin les élèves et étudiants de toute la région peuvent être hébergés dans des conditions dignes d'un campus universitaire à la campagne. Ici les résultats en termes d'insertion professionnelle sont remarquables... Ce projet a pu aboutir grâce aux financements de l'État, du Conseil Régional et du Conseil Départemental, à la hauteur des enjeux du développement économique des territoires ruraux. Bertrand Pancher aide depuis toujours cet établissement en mobilisant des financements privés dans le cadre des « fonds formation ».

Compteurs Linky : le député interroge le Ministre

Face au questionnement de nombreux citoyens et de nombreux élus concernant l'installation de compteurs Linky, Bertrand Pancher a interpellé le Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire afin de lui faire part de ces préoccupations tant en matière de risques sur la santé que de libertés individuelles et lui a demandé d'y apporter des réponses. Le député a également interrogé, à l'Assemblée Nationale, Roger Genet, Directeur Général de l'ANSES (Agence d'expertise en santé et environnement), sur le déploiement des compteurs Linky notamment dans le département de la Meuse. Cet organisme indépendant a publié un avis le 15 décembre dernier sur les compteurs communicants conduisant à une faible probabilité que ceux-ci engendrent des effets sanitaires significatifs à court ou moyen terme et soutenant qu'ils sont à l'origine d'expositions comparables à d'autres équipements ménagers comme une télévision, un chargeur d'ordinateur ou une table de cuisson à induction. Cependant cette même agence reconnaît l'existence de personnes dites « électrosensibles » souffrant de la présence d'ondes et ne supportant pas d'y être exposées.

Voir l'intervention ici :

https://www.facebook.com/pg/BertrandPancher5501/posts/?ref=page_internal

Rapport sénatorial sur les forces de sécurité : le député consulte la Police de son territoire

Après la parution du rapport sénatorial faisant un diagnostic sur l'état des forces de sécurité intérieure et révélant un profond malaise au sein de la Police Nationale, Bertrand Pancher a sollicité un rendez-vous auprès des principales organisations syndicales de police en Meuse. Ainsi le 13 juillet, les syndicats Unité SGP Police FO et Alliance Police Nationale ont confirmé l'essoufflement des forces de police face au cumul des heures supplémentaires avec peu de possibilités de récupération, le manque de moyens humains face à l'augmentation des interventions de maintien de l'ordre, en particulier dans le sud meusien avec les manifestations liées au projet CIGEO... Le député avait déjà alerté le Ministre de l'Intérieur du manque d'effectifs dans les deux commissariats meusiens. Il va de nouveau interpellier le gouvernement pour que nos forces de l'ordre obtiennent les conditions de travail qu'elles sont en droit d'attendre afin que nos concitoyens bénéficient de la sécurité que la République doit leur garantir.



Soutien aux projets éoliens

La Meuse compte de nombreux terrains propices à l'implantation d'éoliennes, ce qui génère une énergie propre et d'importantes ressources financières pour les communes et intercommunalités. Cependant, compte tenu des contraintes liées aux zones d'entraînement aérien ces infrastructures nécessitent l'avis du Ministère des Armées. Dernièrement Bertrand Pancher est intervenu pour soutenir différents projets de parcs éoliens, notamment celui de Vill'Aire, sur la commune de Ville-devant-Belrain tout comme celui de Givrauval. En espérant une concrétisation de ces beaux projets...

En direct de l'Assemblée Nationale

Printemps de l'évaluation : Bertrand Pancher interroge le gouvernement sur l'avenir de nos infrastructures de transport et de notre aide au développement

L'Assemblée Nationale a expérimenté, au moins de juin, une nouvelle procédure intitulée « Printemps de l'Evaluation ». Il s'agissait d'auditionner, en commission des Finances, les membres du Gouvernement afin d'évaluer l'usage des fonds et l'efficacité des politiques publiques. C'est dans ce cadre que Bertrand Pancher est intervenu sur les deux domaines dans lesquels il est spécialisé : les transports et l'aide au développement.

Concernant les transports, Bertrand Pancher a tenu à revenir sur le dernier rapport remis par son ancien collègue Philippe Duron préconisant 3 scénarios possibles de planification de nos infrastructures de demain. Ainsi, le député a souligné que le budget de l'Afitf - l'Agence en charge du financement de nos infrastructures de transport - devra être augmenté de 600 millions d'€ à l'horizon 2019 si l'on veut pouvoir financer le scénario intermédiaire du rapport Duron qui semble avoir les faveurs du Gouvernement. Aussi, il a interrogé la Ministre Elisabeth Borne sur les pistes qu'elle retient pour abonder l'Afitf. La Ministre a confirmé que l'objectif du Gouvernement était de faire désormais participer les poids lourds en transit au financement de nos infrastructures (les camions qui traversent notre pays sont dotés de 2 réservoirs pour ne pas payer de carburants chez nous et détruisent nos infrastructures). Il a aussi affirmé la nécessité que désormais, pour que ce genre de scénario puisse se concrétiser, il fallait une loi de programmation sur les infrastructures.

Concernant l'aide au développement des pays pauvres Bertrand Pancher - qui est Co-Président du Groupe d'Etudes de l'Assemblée consacré à ce sujet - a pointé du doigt un budget qui n'est pas à la hauteur des enjeux dans notre pays compte tenu notamment de la relation migratoire, rappelant la promesse du Président de la République de consacrer 0,55% du revenu national brut à l'Aide publique au développement d'ici à 2022, soit 6 milliards d'euros supplémentaires, le député continue de s'interroger sur sa matérialisation pour atteindre ces objectifs indispensables à notre politique de coopération.

Bertrand Pancher veillera tout particulièrement lors de la prochaine loi de finances à ce que l'on amorce enfin une augmentation significative de ce budget, augmentation sans laquelle la promesse présidentielle risque fort de rester lettre morte.

Révision constitutionnelle : Ne coupons pas les parlementaires de leur territoire !

Le député s'est engagé dans la discussion de la révision de la Constitution en déposant des amendements visant à renforcer la démocratie locale, un pouvoir décentralisé et parallèlement à rétablir la confiance entre les citoyens, les organisations de la société civile et le pouvoir exécutif via un pouvoir plus transparent, affichant clairement sa stratégie et sa feuille de route.

Bertrand Pancher a également déposé un amendement visant à inscrire dès l'article 1er de la constitution la lutte contre le changement climatique et à coupler cette lutte contre le changement climatique à la « préservation de la diversité biologique ».

En effet, cette inscription à l'article 1^{er} - qui définit les principes fondamentaux de notre République - permettrait réellement d'ancrer dans le marbre la lutte contre le changement climatique en contraignant systématiquement le législateur à passer les projets et propositions de loi en tenant compte du climat. Toute loi climaticide pourrait dès lors être attaquée devant le Conseil constitutionnel avant même d'être proposée ou votée.

Tout au long de l'examen de cette révision constitutionnelle (qui se déclinera en 3 textes : le projet de loi constitutionnelle sera ainsi suivi d'un projet de loi organique et d'un projet de loi ordinaire) Bertrand Pancher a insisté pour que l'équilibre des pouvoirs entre le gouvernement et le parlement soit conservé afin que les parlementaires - représentants des citoyens - ne voient pas leurs marges de manœuvre réduites.

Il s'avère en effet que le projet de loi organique - qui devrait être examiné d'ici quelques mois- prévoit notamment la baisse de 30% du nombre de parlementaires, ce qui, compte tenu d'une part de députés élus à la proportionnelle va conduire à diviser leur nombre sur les territoires. Ainsi, il n'y aura plus qu'un député dans la Meuse ce qui, pour Bertrand Pancher, est inconcevable. Comment en effet, un seul député, pourrait-il parcourir régulièrement un territoire aussi grand tout en continuant à représenter et à prendre la parole au nom de ses concitoyens à l'Assemblée ? L'exercice sera évidemment

totallement impossible ! Bertrand Pancher se battra donc contre une telle mesure qui risque - contre toute logique - de couper encore un peu plus le député du territoire qu'il représente.

Lundi 9 juillet, Bertrand Pancher, par respect pour nos institutions, a assisté au Congrès de Versailles considérant qu'il est important que le Président puisse s'exprimer devant le Parlement. Cependant il regrette les limites de cet exercice : le Président de la République ne pouvant être présent dans l'hémicycle lorsque les parlementaires répondent à sa présentation.

RN 135 : le projet avance !

Le 19 juin dernier, Bertrand Pancher recevait à l'Assemblée Nationale François Poupard, Directeur Général des Infrastructures, des Transports et de la Mer au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Le député a tenu à revenir sur le dossier de la RN 135 et a recueilli les informations suivantes : les travaux préliminaires, notamment les déplacements de réseaux et l'archéologie préventive seront engagés mi-2019 et les travaux proprement dit commenceront mi-2020 et devraient s'achever en 2023. L'administration est en train de recruter le maître d'œuvre privé qui va conduire les appels d'offres, et 2M€ ont été débloqués pour ce choix et la signature des conventions de dévoiement de réseaux.



Limitation à 80 km/h : pas la bonne solution selon Bertrand Pancher

Bertrand Pancher s'est à nouveau vivement opposé à la limitation à 80 km/h sur l'ensemble du réseau secondaire qui est effective depuis ce 1^{er} juillet. Il considère en effet que l'efficacité d'une telle mesure n'a jamais été démontrée et qu'il conviendrait plutôt de renforcer la lutte contre les comportements dangereux au volant et d'améliorer notre réseau routier. C'est ainsi qu'il avait cosigné la proposition de loi de son collègue Thierry Benoit visant à renforcer les pouvoirs des maires et des présidents de Conseils départementaux en matière de circulation routière. Ce texte (<http://www.assemblee-nationale.fr/15/pdf/propositions/pion0872.pdf>) visait à autoriser ces derniers à fixer une vitesse supérieure à la vitesse maximale autorisée de 80 km/h, dans la limite de 10km/h au -dessus de cette vitesse. Une telle disposition permettait ainsi de conserver une limitation à 90km/h dans les zones jugées non-accidentogènes. Par ailleurs, Bertrand Pancher a signé le recours en annulation contre le décret sur la vitesse maximale déposé par son collègue Pierre Morel-a-l'Huissier. Enfin le député avait tenu à être présent en séance le jeudi 21 juin dernier pour soutenir la proposition de loi de son collègue Vincent Descoeur relative au pouvoir d'adaptation des vitesses maximales autorisées par les autorités titulaires du pouvoir de police de la circulation. Hélas le gouvernement n'a pas écouté.

Absence de rentabilité du Foncier Non-Bâti : Du nouveau pour bientôt ?

En Commission du Développement Durable, Bertrand Pancher a interrogé Nicolas Hulot, Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire sur la fiscalité écologique et le foncier non bâti. Il a indiqué que pour préserver la biodiversité, il fallait redonner de la valeur au patrimoine naturel, c'est-à-dire au foncier non-bâti (prairies, zones humides, champs, etc.) qui est pourtant lourdement taxé et pas rentable, et a demandé que des arbitrages budgétaires soient effectués. Nicolas Hulot partage cet avis et soutient qu'il y a tout à faire. Il a annoncé des évolutions prochaines sur le foncier agricole, en phase avec Stéphane Travert, Ministre de l'Agriculture.

Voir l'intervention ici :

<https://www.facebook.com/BertrandPancher5501/videos/887140478160821/>

CONTACTER BERTRAND PANCHER



En circonscription :

12 rue Jean Errard, 55000 BAR LE DUC
Mail : bpancher.depute@orange.fr
Tel : 03.29.70.69.76

A l'Assemblée Nationale :

126 rue de l'Université, 75355 PARIS 07 SP
Mail : bertrand.pancher@assemblee-nationale.fr
Tel : 01.40.63.71.28

Bertrand Pancher tient des permanences décentralisées.

Retrouvez les lieux et dates sur son site :

www.bertrandpancher.fr

Suivez l'actualité du député au quotidien :

